



**OUI à la sauvegarde de la mission handicap
OUI à la prévention et la santé au travail**

Porté par l'association paritaire OETH (Objectif Emploi des Personnes Handicapées) créée en 1991 et soutenue par la FNAS FO et l'UNSSP FO dès 1992, l'accord handicap de Branche arrive à son terme le 31 décembre 2025.

35 ans au service du secteur de la BASSMS, 35 ans de pratique et d'innovation sur la prise en charge globale des salariés en situation de handicap.

Pour notre secteur c'est une réelle plus-value !

FORCE OUVRIÈRE s'est battue ces derniers mois et a œuvré pour le maintien d'une mission handicap dans le cadre d'une convention avec l'AGEFIPH.

Victoire presque atteinte. Cette convention OETH/AGEFIPH devrait obtenir une signature d'ici la fin de l'année et pour une durée de 3 ans (2026-2028).

Nous sommes plus que satisfaits de cette nouvelle.

Si la convention n'est pas pérenne car à durée déterminée, elle préserve pour un temps les emplois des salariés de l'association OETH et lui permet de continuer, en partie, sa mission handicap, en attendant la création d'un Organisme Paritaire de Prévention (OPP) pour lequel FORCE OUVRIÈRE a voté pour sa préfiguration en mars 2025 et qui est en cours de négociation.

L'OPP permettrait non seulement de proposer une offre plus large de la prise en charge des salariés pour leur santé au travail, mais aussi de sauvegarder les emplois de l'association et d'en créer de nouveaux. Une offre globale allant de la prévention primaire à la gestion des risques d'inaptitude. Tout l'intérêt du dispositif se retrouve dans ses missions avec une mise en œuvre future par les salariés d'OETH.

FORCE OUVRIÈRE a fait des propositions complémentaires à l'accord initial, afin de garantir un accord de haut-niveau, mais AXESS est sans réponse et tergiverse.

Pour que cet OPP devienne au final un projet ambitieux, il faut mettre les moyens. Or AXESS ne propose rien de sérieux en ce sens. C'est inadmissible quand on connaît les enjeux et les délais impartis dans cette négociation.

Nous n'acceptons pas cette situation et nous tenons ainsi à le rappeler haut et fort ! Comme nous le faisons pour notre part, nous demandons à AXESS de montrer qu'enfin et loyalement les employeurs prennent la mesure de l'urgence de la situation et prouvent rapidement leur volonté de vouloir aboutir à la signature majoritaire, voire unanime, d'un accord.

FORCE OUVRIÈRE est pour la négociation d'un accord ambitieux, seule garantie du maintien des emplois, que l'accord avec l'AGEFIPH perdure dans le temps, et que les pouvoirs publics valident la création d'un OPP au service de tous les salariés du secteur.

Le temps presse.

Pas de demi-mesures pour la santé des salariés.

Des moyens sans conditions pour l'ensemble des salariés !

Paris, le 12 novembre 2025